



## **SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES**

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures requiert des soumissions et procèdera à l'ouverture publique de ces dernières le **vendredi 5 mai 2023 à 10 h** dans le cadre de l'appel d'offres suivant :

**APO-2023-020 – Contrat de services techniques pour la fourniture et la plantation d'arbres sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. (SEAO 1710514)**

Endroit de réception : Hôtel de ville, 200, route de Fossambault, Saint Augustin de Desmaures (Québec) G3A 2E3. Les soumissions peuvent être déposées entre 8 h et 16 h du lundi au vendredi.

Pour information : M. Stéphane Dubé, directeur  
Service des bâtiments, parcs et espaces verts  
Adresse courriel : [apo.greffe@vsad.ca](mailto:apo.greffe@vsad.ca)

### **AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par le biais de SEAO ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme. La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Cet appel d'offres est assujéti au *Règlement 2019-584 sur la gestion contractuelle* de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Les offres doivent être présentées par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords applicables.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres de service reçues. Elle se réserve également le droit de les accepter en tout ou en partie si le projet s'y prête et si la formule de soumission le prévoit.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,  
Ce 18 avril 2023

La greffière,  
Marie-Josée Couture, avocate  
**VSAD.ca**